

## Boiser avec la nature

### Gestion des milieux et des espèces



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

### 5.2 - Ifs Calvados, créer une forêt périurbaine



#### Un territoire

La commune d'Ifs, située dans la banlieue de Caen, s'étend sur 900 ha. Sa population - 7 000 habitants - est en constante augmentation et devrait atteindre les 8 700 habitants en l'an 2000. Le boulevard périphérique sud de l'agglomération caennaise, qui passe à proximité du quartier du bourg d'Ifs génère d'importantes nuisances sonores.

En 1991, le conseil municipal décide de réaliser un « poumon vert », une forêt pour le XXI<sup>e</sup> siècle, en bordure du boulevard afin de limiter les nuisances de cet axe routier et surtout de répondre au besoin de la population en matière d'espaces de récréation et de pistes cyclables.

#### Des partenaires

La Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt a assuré la maîtrise d'oeuvre du projet à la demande de la commune. Ce projet de boisement a bénéficié des aides du Conseil Général et du FFN.

#### Objectifs du boisement

Création à deux pas du bourg d'un poumon vert aux allures de véritable forêt normande mais aussi coulée verte intégrée aux lisières de la ville constituées par les jardins résidentiels proches, tels sont les différents facettes de ce projet qui joue résolument la diversité des essences, des formes et des ambiances. A long terme, certaines parcelles, exploitées en futaie, seront utilisées pour la production de bois d'oeuvre.

Le principal obstacle rencontré par les porteurs du projet fut la maîtrise et l'acquisition du foncier. Sur un coût global de 7,6 millions de francs, l'acquisition du foncier représente 87%, la création de chemin et les plantations proprement dites (boisements, haies et pelouses) 12%, et la maîtrise d'oeuvre 1%.

#### Créer un environnement de qualité

Réalisés par bandes et par bouquets dans une optique d'intégration paysagère, les boisements privilégient le mélange des essences. La plantation (28 ha) destinée à faire l'objet d'une exploitation forestière se compose d'essences à cycle long (120 ans), comme le chêne pédonculé, le hêtre, et les feuillus précieux - merisier, frêne, érable sycomore - à cycle plus court (50 à 80 ans). Ces feuillus ont été plantés en bandes alternées (3 lignes de merisier, 4 lignes de frêne, 3 lignes d'érable sycomore). Par place et sur 12,5 ha, des sous-étages de bouleaux aulnes, charmes ont été créés. Ils évolueront en taillis sous-futaie, zones propices à la différenciation d'espaces de loisirs. D'autres essences - cyprès, olivier de Bohême et sureau noir - ont été disséminés sur 15% de la surface.

Sur les pelouses qui, avec les chemins, occupent 13% de la forêt, ont été implantées des espèces décoratives à grand développement - tulipier ginkgo, cèdre, séquoïa - tandis que des bosquets d'arbrisseaux et d'arbustes complètent le décor en lisière de bois. Un peu moins de 4 km de haies à base de tilleuls et d'érables ont été plantées le long des routes qui, à proximité des habitations, s'enrichissent d'espèces ornementales - if, fusain, genêt, lilas -.

[Haut de page](#)